

# CONSENTEMENT – Section 7

Dans le cadre de la participation du cabinet d'experts-comptables \_\_\_\_\_ (le "Participant") dans le programme de surveillance du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), et conformément à la section 7(d) de la Convention de participation qui a été conclue entre le Participant et le CCRC, le Participant consent à la divulgation de renseignements confidentiels par le CCRC, si le CCRC l'estime appropriée, au Public Company Accounting Oversight Board (le "PCAOB") aux Etats-Unis pour aider le PCAOB à s'acquitter de son rôle de supervision par rapport au Participant conformément à la loi Sarbanes-Oxley.

Le précédent consentement ne constitue pas un consentement au nom de tout individu à la divulgation par le CCRC au PCAOB de tout « renseignement personnel » selon le sens qui lui est donné dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* ou toute loi provinciale similaire applicable concernant la vie privée.

Le terme "Renseignements confidentiels" a la même signification que celle définie dans la section 7 de la Convention de participation qui a été conclue entre le Participant et le CCRC.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, suis un individu autorisé du Participant ayant l'autorité voulue à lier le Participant et à fournir le consentement au nom du Participant.

Daté du \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_

Nom du Participant

Signé:

\_\_\_\_\_

Signature du témoin

\_\_\_\_\_

Nom

Titre: